



Annex. III

(Communication verbale)

Le gouvernement Royal d'Italie remercie le gouvernement Impérial et Royal d'Autriche-Hongrie de lui avoir fait part que, par un protocole en date du $\frac{18}{30}$ Septembre dernier, et a été convenu, entre les Cabinets de Vienne et de Bukarest, de maintenir en vigueur jusqu'au 25 Juillet 1903 le traité d'alliance entre les deux pays qui aurait dû, d'après l'art. 5, prendre fin le 25 Juillet 1899, et que le gouvernement Impérial d'Allemagne s'est, de son côté, déclaré prêt, le moment venu, et en tout cas avant 1899, à décider, dans la même forme qu'auparavant, au traité proposé.

A son tour, le gouvernement Royal

d'Italie, après avoir pris les ordres de
Sa Majesté, déclare que, dès que l'acceptation
du gouvernement allemand lui serait notifiée,
il stipulera, dans les mêmes termes de son
traité d'accession actuellement en vigueur,
un nouvel acte d'accession dont les effets
se trouveraient ainsi maintenus pour toute
la durée de son alliance avec les deux Empires.